

Mémorandum de la mission du Portugal auprès des Communautés européennes (Bruxelles, 28 mai 1970)

Légende: Le 28 mai 1970, la mission du Portugal auprès des Communautés européennes rédige à l'intention du Conseil des Communautés européennes un mémorandum sur les relations entre les pays de l'Association européenne de libre échange et la Communauté économique européenne.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1972. Dossier concernant les accords entre la CEE et les États de l'AELE non candidats de l'adhésion (Autriche, Islande, Portugal, Suède, Suisse). Signés le 22.07.1972, CM2/1972-1587.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/memorandum_de_la_mission_du_portugal_aupres_des_communautes_europeennes_bruelles_28_mai_1970-fr-b012faf4-e5b7-4760-81ab-cdda64d41dd3.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Mémorandum de la mission du Portugal auprès des Communautés européennes (Bruxelles, 28 mai 1970)

Le Gouvernement portugais suit avec sa meilleure attention les problèmes concernant l'élargissement des Communautés Européennes et celui des relations à établir entre la Communauté Economique Européenne et les pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange. Il a par conséquent pris note avec satisfaction du point n°.14 de la Déclaration de La Haye du 2 décembre 1969.

Ayant en considération les propos exprimés par des pays membres de l'Association de chercher l'établissement de rapports avec la Communauté Economique Européenne, le Gouvernement portugais manifeste par ce moyen son désir d'entrer en négociations en temps opportun avec celle-ci dans l'objectif de venir à nouer avec elle les liens s'avérant les plus adéquats aux intérêts des deux parties.